

Sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention Entraînement et optimisation de la performance sportive

RNCP26562 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	335, 120, 118
Code(s) ROME	K1301, K1302, K1403, K2401, K2402
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Bordeaux

<http://www.u-bordeaux.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Parcours Performance motrice humaine :

Le titulaire dispose d'une triple compétence : scientifique, professionnelle et sportive, lui permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entraînement, d'optimisation de la performance sportive et de la ré-athlétisation.

Professions liées aux APS et reposant sur une approche pluridisciplinaire de l'entraînement, du ré-entraînement, de la préparation physique, mentale et nutritionnelle pour l'optimisation de la performance dans le respect de la santé et du bien-être des pratiquants.

Les diplômés travaillent généralement au sein d'équipes pluri-disciplinaires qu'il peut être amené à coordonner.

Parcours Activités physiques adaptées et santé :

Le diplômé dispose d'une triple compétence : scientifique, professionnelle et sportive. Il développe les compétences de conception et de gestion suivantes : il conçoit, planifie, supervise, évalue des programmes de prévention, d'éducation pour la santé, de prise en charge, de réhabilitation, de réinsertion, d'éducation thérapeutique et d'insertion par l'activité physique adaptée (APA), ainsi que des projets de promotion de l'activité physique adaptée en cohérence avec le projet de la structure. Il met en œuvre et valorise une démarche qualité. Il peut participer à l'élaboration et au développement des politiques de santé, de cohésion sociale et de leurs enjeux en tant qu'expert des missions et/ou au bon fonctionnement d'un service. Il peut occuper une fonction d'ingénieur dans les structures de recherche, de développement, de prévention, de réhabilitation, de réadaptation, de réinsertion, de rééducation ou d'audit-conseil prenant en compte les effets de l'activité physique à des fins de santé. Ces activités concernent aussi bien les publics sains (prévention primaire ...) que des publics à besoins spécifiques (vieillesse, pathologie, exclusion sociale, ...). Il travaille généralement au sein d'équipes pluridisciplinaires qu'il peut être amené à coordonner et, dans certains cas, à former dans le domaine de l'activité adaptée.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences générales communes aux deux parcours

- maîtriser les connaissances et compétences en STAPS
- mobiliser les moyens humains, financiers et matériels nécessaires

- évaluer, réguler et communiquer les résultats de son action
- maîtriser le recueil et le traitement des informations
- agir de façon éthique, déontologique et responsable en connaissance des enjeux liés aux relations sociales, à l'environnement et au développement durable
- assurer la valorisation et la mise en oeuvre de la recherche
- assurer une veille scientifique
- maîtriser une langue étrangère

Compétences spécifiques :

- Parcours Performance motrice humaine :
 - maîtriser l'ingénierie du projet sportif : dans toutes ses phases (initiation, diagnostic, conception et planification, mise en oeuvre, adaptation et régulation) ; dans toutes ses composantes : techniques (méthodes et outils), technologiques (analyse vidéo), scientifiques, culturelles, réglementaires, juridiques, éthiques.
 - définir les orientations stratégiques et la fixation d'objectifs en matière de développement d'une politique sportive en relation avec ses dirigeants
 - maîtriser les outils d'évaluation de tous les types d'pratiquants (sportifs, compétiteurs, loisirs, sédentaires, blessés en reprise d'activité, handicapés) pour élaborer des bilans individuels sur les plans physiques, mental, nutritionnel
 - concevoir de sprogrammes de développement et d'entretien de capacités physiques, nutritionnelles et mentales
 - planifier le contenu et diriger des séances en adaptant les programmes aux pratiquant de l'APS
 - maîtriser les questions de santé dans l'environnement du sportif (traumatologie, suivi médical et psychologique, hygiène de vie, dopage, ...)
 - maîtriser les effets des programmes d'entraînement et/ou de préparation physique, mentale ou nutritionnelle ainsi que des programmes de ré-athlétisation
 - maîtriser les aspects techniques, tactiques et stratégiques de l'activité pour laquelle il développe un programme d'entraînement, d'optimisation de la performance et de la ré-athlétisation.
- Parcours Activités sportives adaptées et santé :
 - maîtriser l'usage et les effets de l'activité physique adaptée à des fins de santé
 - analyser les états et les besoins spécifiques d'individus et de groupes en relation avec leur environnement, et notamment en participant à l'évaluation de l'état de santé et des capacités individuelles, en maîtrisant les méthodes et les outils d'évaluation et en intégrant et proposant les innovations technologiques
 - maîtriser et développer des outils de planification de l'activité physique pour retrouver ou préserver un état de santé optimal.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Parcours Performance motrice humaine :

- le sport amateur
- le sport professionnel
- le secteur associatif
- le secteur privé
- les fédérations sportives
- les collectivités territoriales

Parcours Activités sportives adaptées et santé :

Secteur des prestations de services à domicile et/ou à la personne :

- secteur médical et paramédical
- secteur médico-social et médico-éducatif
- secteur gérontologique
- secteur d'audit-conseil en santé et activité physique
- secteur social
- secteur associatif
- secteur carcéral
- tourisme et pratiques physiques adaptées, thalassothérapies, thermalisme

Au sein d'organisations :

- Collectivités territoriales et hospitalières, réseaux de santé publics et privés
- Fédérations sportives

- Mutuelles et assurances
- Entreprises privées
- Organismes publics et privés impliqués dans les programmes de prévention

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Parcours Performance motrice humaine :

- Entraîneur sportif
- Préparateur personnel (mental, physique)
- Directeur technique sportif
- Directeur et cadre de structure privée à objectif sportif (évaluation de la performance)
- Manager sportif
- Consultant auprès d'organisations sportives ou d'athlètes
- Directeur de pôle sportif

Parcours Activités physiques adaptées et santé :

- Ingénieur en activités physiques adaptées
- Coordinateur, consultant ou chef de projet
- Responsable de formations et d'organisations éducatives et sociales pour les publics à besoin spécifique
- Responsable d'équipe
- Evalueur expert, conseil et audit

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 662 €
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée) V4X84 — Aides médico-psychologiques · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	82 719
Jugés difficiles à recruter	61 %
Emplois saisonniers	13 %
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie V4X84 — Aides médico-psychologiques

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury comprend :

- des enseignants-chercheurs, enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le Jury est composé :

- d'une majorité d'enseignants-chercheurs
- de personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée ;

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université de Bordeaux

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26562/>